

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OSSIAM

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE® EUROPE SECTOR VALUE TR - UCITS ETF 1C (EUR)

Nom de l'initiateur du fonds: Ossiam

ISIN: LU1079842321

Contact: www.ossiam.com

Appelez le +33 1 84 79 42 70 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle d'Ossiam en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ossiam est agréée en France sous le n°GP-10000016 et réglementé par l'AMF.

Date de production: 31/12/2024

1. En quoi consiste ce produit?

Type: Le Fonds est un Organisme de Placements Collectifs (OPCVM) ETF de droit luxembourgeois géré de manière passive prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Ce Fonds a été agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Échéance: Ce produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce produit peut être dissout ou fusionné, dans ce cas, vous en serez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs: Le Fonds OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE® EUROPE SECTOR VALUE TR (ci-après le « Fonds ») vise à répliquer, hors frais et dépenses, la performance de l'indice Shiller Barclays CAPE® Europe Sector Value Net TR, mesurée par son cours de clôture. Ce Fonds est géré passivement. L'indice Shiller Barclays CAPE® Europe Sector Value Net TR (« l'Indice ») est un indice de capitalisation (réinvestissement des dividendes nets) promu par Barclays (le « Fournisseur d'Indice ») et calculé et publié par Bloomberg Index Services Limited (« l'Agent de calcul »). Il est exprimé en euros (EUR). L'indice Shiller Barclays CAPE® Europe Sector Value Net TR reflète la performance d'une exposition longue dynamique à quatre secteurs d'actions européennes choisis chaque mois en fonction de leur CAPE® relatif (PER corrigé des variations cycliques) et des variations de cours des 12 mois précédents (« momentum des cours sur 12 mois »). L'exposition aux secteurs d'actions européennes se fait par le biais des indices sectoriels MSCI Europe (« les Sous-indices »), qui reflètent les moyennes et les grandes capitalisations de 15 pays européens développés. Les composantes sectorielles de l'Indice sont sélectionnées chaque mois selon la méthodologie de la série d'indices Shiller Barclays CAPE®. Chacun des Sous-indices choisis reçoit la même pondération lors de chaque rééquilibrage. Pour une description détaillée de l'Indice, voir la section « Description de l'Indice » de l'annexe consacrée au Fonds dans le Prospectus.

Politique d'investissement: Afin de réaliser son objectif d'investissement, le Fonds utilise principalement des swaps afin de suivre la performance de l'Indice par le biais d'une réplique synthétique. Dans cette optique, le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs dont la performance est échangée contre celle de l'Indice, d'un indice associé ou d'un portefeuille de ses composantes, par l'intermédiaire d'un contrat de swap conclu avec une contrepartie de swap. Cette méthode engendre un risque de contrepartie, comme défini dans la section relative aux risques et au rendement ci-dessous. En conséquence, la valeur d'inventaire nette par action du Fonds augmente (ou diminue) en fonction des variations de l'Indice. La contrepartie de swap doit être un établissement financier de premier ordre spécialisé dans ce type d'opération. Le Fonds peut conclure de multiples contrats de swap, auprès de contreparties ayant les mêmes caractéristiques susmentionnées. Le Fonds peut, dans le respect des intérêts de ses Actionnaires, passer, partiellement ou totalement, de l'une à l'autre des politiques d'investissement ci-dessus (réplique synthétique ou physique). Dans le cadre des deux stratégies de réplique, le Fonds doit en permanence investir au moins 75% de ses actifs en actions ou droits émis par des sociétés dont le siège social est sis dans l'Espace économique européen, à l'exception du Liechtenstein.

Affectation des sommes distribuables: Capitalisation.

Investisseur de détail visés: Les investisseurs qui comprennent les risques du Fonds et prévoient d'investir à long terme (5 ans minimum). Le Fonds peut s'adresser aux investisseurs qui : (i) recherchent un investissement axé sur la croissance, (ii) sont intéressés par une exposition aux marchés d'actions européens, soit pour un investissement de base, soit à des fins de diversification, (iii) ont un profil de risque élevé et peuvent tolérer des pertes importantes. Les actions de ce Fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi « US Securities Act of 1933 » et ne peuvent donc être offertes ou vendues directement ou indirectement pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person » telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » et/ou la « Foreign Account Tax Compliance Act ».

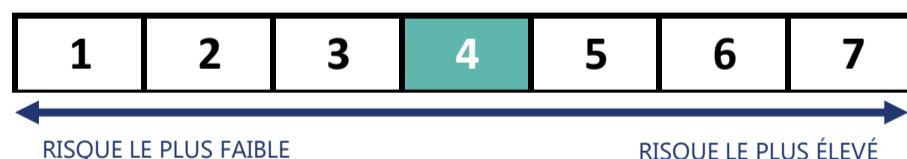
Compte tenu des dispositions du Règlement UE N° 833/2014 et du Règlement UE 2022/398 la souscription des actions de ce Fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

Dépositaire: State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Informations complémentaires: Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@ossiam.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion. www.ossiam.com

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez ce produit **pendant 5 ans**. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Attention au risque de change. Si les sommes qui vous seront versées sont dans une autre monnaie, votre gain final dépendra du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus du Fonds. Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur les montants que vous recevrez. Ce que vous recevrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit sur les 10 dernières années. Les marchés peuvent évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

		1 an	5 ans	Scénario Favorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/12/2018 and 29/12/2023.
		(période de détention recommandée)		
Scénario de Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 951	EUR 1 899	Scénario Favorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/12/2018 and 29/12/2023.
	Rendement annuel moyen	-30.5%	-28.3%	
Scénario Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 643	EUR 9 288	Scénario Intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2017 and 30/06/2022.
	Rendement annuel moyen	-13.6%	-1.5%	
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 898	EUR 13 970	Scénario Défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 and 31/03/2020.
	Rendement annuel moyen	-1.0%	6.9%	
Scénario Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 14 583	EUR 17 165	Scénario Défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 and 31/03/2020.
	Rendement annuel moyen	45.8%	11.4%	

3. Que se passe-t-il si l'émetteur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

	Coûts totaux	Réduction du rendement par an*
Si vous sortez après 1 an	EUR 62	0.62%
Si vous sortez après la période de détention recommandée	EUR 443	0.63%

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

*Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.5% avant déduction des coûts et de 6.9% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée*	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	EUR 0
	Coûts de sortie*	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de la sortie dans l'investissement.	EUR 0
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 2
	Autres coûts récurrents	0.65% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 65
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce produit.	---
	Commissions d'intéréssement	Il n'y a pas de commission d'intéréssement pour ce produit.	---

* Marché secondaire : dans la mesure où le Compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le Compartiment ou la Société de gestion, mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Durée de détention recommandée : 5 ans.

Ce produit n'a pas de période de détention minimale recommandée (RHP) mais est conçu pour un investissement à long terme. Tout investissement doit être considéré en fonction de vos besoins spécifiques d'investissement et de votre appétit pour le risque. Ossiam ne considère pas l'adéquation ou le caractère approprié de cet investissement à votre situation personnelle. Si vous avez le moindre doute quant à l'adéquation de ce produit à vos besoins, nous vous conseillons de consulter un professionnel. Vous pouvez acheter ou vendre vos titres d'ETF quotidiennement sur le marché secondaire par le biais d'un intermédiaire sur la ou les bourses de valeurs sur lesquelles les titres d'ETF sont négociés.

Traitements des ordres:

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus au plus tard à 14 h 45 (heure du Luxembourg). Les Actions UCITS ETF 1C (EUR) sont cotées sur une ou plusieurs place(s) boursière(s). Les investisseurs peuvent acheter et vendre leurs Actions soit par l'intermédiaire de leur courtier habituel, lors de tout jour de bourse de la ou des place(s) boursière(s) concernée(s) qui est également un jour de transaction, soit par l'intermédiaire d'une plate-forme de distribution de fonds. Veuillez contacter votre courtier pour des informations complémentaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez lire la section intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » et la section intitulée « Informations pratiques » de l'annexe consacrée au Fonds dans le Prospectus.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, au 36 rue Brunel 75017 Paris (France) à l'attention de OSSIAM – Conformité ou par mail à info@ossiam.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ossiam.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

7. Autres informations pertinentes

Catégorie SFDR: Article 6

Assurance Vie: Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.